

## Fiche de données de sécurité

**GranoPur 2K-PUR Lasure**

Conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) 2015/830)

Date d'émission : 01.06.2023

**1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise****1.1. Identificateur de produit****Nom du produit** GranoPur – 2K-PUR Lasure**Code de produit****1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/ du mélange** Produits de revêtement à base d'eau  
Catégorie d'utilisateurs : utilisateurs professionnels.**Utilisations déconseillées** Pas d'autres informations importantes disponibles.**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Identification de la Société/ entreprise** Granol SA  
Zeughausstrasse 5  
CH-6210 Sursee  
T +41 41 926 96 96  
F +41 41 926 96 86  
info@granol.ch, www.granol.ch**1.4. Notrufnummer****Kontakt** Centre suisse d'information toxicologique (24h)  
CH-8028 Zürich  
+ 41 44 251 51 51 / No. rapide 145

## 2. Dangers possibles

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

<b>Classification conformément au règlement (CE) No. 1272/2008</b>	Dangereux pour le milieu aquatique, chronique, Cat. 3, H412 Le produit est classé et étiqueté conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.
--	---

<b>Information complémentaire</b>	Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
-----------------------------------	--

### 2.2. Éléments d'étiquetage

<b>Mot de signalement</b>	Aucuns
---------------------------	--------

<b>Avertissements de danger</b>	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
---------------------------------	---

<b>Indications de sécurité</b>	P101 : Si un avis médical est requis, garder l'emballage ou l'étiquette à portée de main.
	P102 : Conserver hors de portée des enfants.
	P262 : Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, sur la peau ou les vêtements.
	P302a : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver immédiatement et abondamment à l'eau.
	P501 : Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréés.

<b>Informations supplémentaires</b>	EUH208 : Contient des isothiazoles (CMIT/MIT ; 3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one . Peut provoquer des réactions allergiques.
-------------------------------------	---

<b>Identificateur de produit</b>	Aucuns
----------------------------------	--------

### 2.3. Autres dangers

<b>Autres dangers</b>	Aucun danger particulier à mentionner.
-----------------------	--

### 3. Composition / informations sur les composants

#### 3.1. Mélanges

##### Mélanges

##### Produit formulé

Ingrédients		Classification CLP	Identificateur d. produit
Solution d'ammoniaque	< 1%	Skin Corr. 1B H314, Aquatic Acute 1 H400 [SSEIn3: C ≥ 5 %]	No. CAS : 1336-21-6 No. EG.: 215-647-6 No. INDEX : 007-001-01-2
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on	< 1%	Acute Tox. 4 H302, Skin Irrit. 2 H315, Eye Dam. 1 H318, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Acute 1 H400 [SensSk1: C ≥ 0,05 %]	No. CAS : 2634-33-5 No. EG: 220-120-9 No. INDEX.: 613-088-00-6
Isothiazole (mixture of CMIT/MIT; 3:1)	< 1%	Acute Tox. 3 H331, Acute Tox. 3 H311, Acute Tox. 3 H301, Skin Corr. 1B H314, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410 [CSk1B: C ≥ 0,6 %   CSk2: 0,06 % ≤ C < 0,6 %   CEy2: 0,06 % ≤ C < 0,6 %   SensSk1: C ≥ 0,0015 %]	No. CAS : 55965-84-9 No. INDEX: 613-167-00-5
Jusqu'à (1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidiny)sebacat	< 1%	Skin Sens. 1 H317, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410	No. CAS : 41556-26-7 No. EG: 255-437-1
Methyl 1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidyl sebacat	< 1%	Skin Sens. 1 H317, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410	No. CAS: 82919-37-7 No. EG: 280-060-4
Hydroxyphenyl-benzotriazol-Derivat	< 1%	Skin Sens. 1 H317, Aquatic Chronic 2 H411	No. CAS : 104810-48-2 No. EG : 600-603-4
EO jusqu'à (benztriazolyl)phenylpropionat	< 1%	Skin Sens. 1 H317, Aquatic Chronic 2 H411	No. CAS : 104810-47-1 No. EG : 600-602-9

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses**

Aucune connue.

## 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Transporter à l'air frais. En cas d'exposition grave, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, avertir un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Retirer si possible les lentilles de contact existantes. Protéger l'œil non blessé. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un spécialiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche à l'eau et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Consulter un médecin si nécessaire.

### 4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

<b>Symptômes/effets</b>	Aucun(s) connu(s).
-------------------------	--------------------

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Instruction</b>	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
--------------------	--

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	De l'eau. Nébuliseur d'eau ou mousse.
<b>Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité</b>	Aucune restriction concernant les agents d'extinction.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Description</b>	Le produit lui-même ne brûle pas. Les eaux d'extinction contaminées doivent être collectées séparément et ne doivent pas être déversées dans les égouts.
--------------------	--

### 5.3. Instructions pour la lutte contre l'incendie

**Équipement de protection spécial pour la Lutte contre l'incendie** Procédure standard pour feux d'origine chimique.

**Méthodes particulières d'intervention** Adapter les mesures d'extinction à l'environnement.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Conseils pour les non-secouristes** Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser un équipement de protection individuelle.

**Conseils pour les secouristes** Utiliser un équipement de protection individuelle

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Description** Prendre des dispositions pour que le produit ne soit pas déversé dans les égouts.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Description** Absorber avec un absorbant inerte. Placer dans des récipients appropriés et fermés pour l'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Description** Voir chapitre 8 et 13.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Description** Porter un équipement de protection individuel. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation d'aérosols.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Description** Ne doit pas être laissé à la portée des enfants. Stocker dans un endroit accessible uniquement aux personnes autorisées. Conserver dans le récipient d'origine à température ambiante. Stocké dans un récipient fermé et au sec, le produit peut être conservé jusqu'à 24 mois après la date de production. Classe de stockage (CH) ---.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Description** N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

## 8. Limiter et surveiller l'exposition / Équipement de protection individuelle

### 8.1. Paramètres à surveiller

**Valeur(s) limite(s) d'exposition** Ne contient pas de substances présentant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2. Limiter et surveiller l'exposition / Équipement de protection individuelle

**Dispositifs de contrôle technique appropriés** Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Respecter les mesures de précaution habituelles lors de la manipulation de produits chimiques. Mesures générales d'hygiène du travail.

### 8.3. Équipement de protection individuelle

**Protection respiratoire** Normalement, aucune protection respiratoire individuelle n'est nécessaire. Protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosols ou de brouillard. Filtres combinés polyvalents : classe AB2 [EN 141].

**Protection des mains** Gants de protection selon la norme EN 374. Gants en latex. Temps de passage : > 8 heures

**Protection des yeux** Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec protections latérales conformes à la norme EN 166. Bouteille de rinçage oculaire contenant de l'eau pure.

**Protection de la peau et du corps** Vêtements de travail à manches longues.

**Risques thermiques** Ne pas réchauffer le produit

**Limitation et surveillance de l'exposition d'environnement** Empêcher les fuites et prévenir la pollution du sol/de l'eau par les fuites. Éliminer les déchets ou les récipients usagés conformément à la réglementation locale.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Solution aqueuse
<b>Couleur</b>	Transparente
<b>Odeur</b>	Caractéristique
<b>Onde odorante</b>	Non déterminé.
<b>Valeur pH</b>	Neutre
<b>Point/intervalle de fusion</b>	Non déterminé.
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'éclair</b>	
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité</b>	Non déterminé.
<b>Limite d'explosivité</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur</b>	Non déterminé.
<b>Densité de la vapeur</b>	Non déterminé.
<b>Densité relative</b>	1.1
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Mélangeable
<b>Coefficient de distribution (n-octanol / eau)</b>	Non déterminé
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Non déterminé
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé
<b>Viscosité</b>	Non déterminé
<b>Propriétés explosive</b>	Aucunes

**Propriétés oxydantes**      Aucunes

## 9.2. Autres informations

**Caractéristiques générales du produit**      Pas d'informations disponibles.

## 10. Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité**      Voir paragraphe 10.3.

**10.2 Stabilité chimique**      Stable dans des conditions normales. Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme à l'usage prévu.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**      Aucun danger à mentionner en particulier

**10.4 Conditions à éviter**      Chauffer à l'air libre. Ne pas congeler.

**10.5 Matériaux incompatibles**      Oxydants puissants.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**      Aucun en cas d'utilisation conforme.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë**      Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.  
**Solution d'ammoniaque (CAS 1336-21-6)**  
 Oral LD50 Rat = 350 mg/kg (NLM\_CIP)  
**1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on (CAS 2634-33-5)**  
 LD50/oral 1020 mg/kg. (rat)  
**Isothiazole (mixture of CMIT/MIT; 3:1) (CAS 55965-84-9)**  
 Oral LD50 Rat = 53 mg/kg (NLM\_CIP)  
**Bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidiny)sebacat (CAS 41556-26-7)**  
 Oral LD50 Rat = 2615 mg/kg (IUCLID)

**Effet corrosif / irritant sur la peau**      Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

**Lésions oculaires graves Irritation oculaire**      Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes qui y sont sensibles.

**Sensibilisation de la**      Peut provoquer des réactions allergiques cutanées.

---

## Voies aériennes / Peau

---

**Cancérogénicité** Ne contient aucun ingrédient classé comme cancérigène.

---

**Mutagénicité des cellules germinales** Ne contient aucun ingrédient classé comme mutagène.

---

**Toxicité pour la reproduction** Ne contient aucun composant classé comme toxique pour la reproduction.

---

**Organe cible spécifique Toxicité (exposition unique)** Aucune donnée disponible.

---

**Organe cible spécifique Toxicité (exposition répétée)** Aucune donnée disponible.

---

**Risque d'aspiration** Pas de classification en ce qui concerne la toxicité par aspiration.

---

**Expérience sur l'human** Aucun effet néfaste sur la santé n'est connu de ce produit.

---

## 12. Informations sur l'environnement

**12.1. Toxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

---

### Solution d'ammoniaque (CAS 1336-21-6)

---

Ecotoxicity - Water Flea – EC50 48 h water flea 0.66 mg/L  
Acute Toxicity Data EC50 48 h Daphnia pulex 0.66 mg/L

---

Ecotoxicity - Freshwater Fish LC50 96 h Pimephales promelas 8.2 mg/L  
Acute Toxicity Data

---

### 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on (CAS 2634-33-5)

LC50/96h/Fisch 10 mg/l.  
EC50/48h/Daphnien 4.4 mg/l.

---

### Jusqu'à (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidiny)sebacat (CAS 41556-26-7)

---

Ecotoxicity - Freshwater Fish- LC50 96 h Lepomis macrochirus 0.97 mg/L [static]  
Acute Toxicity Data

---

12.2. Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.
12.4. Mobilité dans le sol	Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT).
12.6. Autres effets nocifs Effets indésirables	Classe de danger pour les eaux (CH) : A WGK-D : 2 - présente un danger manifeste pour l'eau.

### 13. Instructions d'élimination

#### 13.1. Procédures de traitement des déchets

<b>Produit non utilisé</b>	Ne pas jeter les restes de produits avec les ordures ménagères, mais les déposer dans leur emballage d'origine auprès des collectivités responsables de l'élimination des déchets. Selon le catalogue européen des déchets (CED), les numéros de code des déchets ne sont pas liés aux produits mais aux applications. Les numéros de code de déchet suivants ne sont donnés qu'à titre de recommandation : Code de déchet 08 04 09. Les restes de produits sont considérés comme des déchets spéciaux.
<b>Emballage non nettoyés</b>	Rincer les récipients vides à l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la solution prête à l'emploi. Éliminer comme un produit non utilisé. Code déchet 15 01 02.

### 14. Information relatives au transport

<b>ADR / RID</b>	Pas soumis.
<b>IMDG</b>	Pas soumis.
<b>IATA</b>	Pas soumis.
<b>Autres informations</b>	Ne constitue pas une marchandise dangereuse au sens de la réglementation sur le transport.

## 15. Législation

### 15.1 Réglementation en matière de sécurité, de santé et d'environnement / législation spécifique pour la substance ou le mélange

<b>Législation</b>	Marchandise traitée - contient des substances actives biocides conformément au règlement (CE) 528/2012 : 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on; Mélange au: 5-Chlor-2-méthyl-2H-isothiazol-3-on [No. EG 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-on [No. EG 220-239-6] (3:1); 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-on COV (CH) = 0%
--------------------	--

#### 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on (CAS 2634-33-5)

EU - Biocides (1062/2014) - Annex II Part 1 - Supported Substances	339 Product type 2, 6, 9, 11, 12, 13 (220-120-9)
--	--

#### Isothiazole (mixture of CMIT/MIT; 3:1) (CAS 55965-84-9)

EU - Biocides (528/2012/EU) - Active Substances	2 - Disinfectants and algacides not intended for direct application to humans or animals (Commission Implementing Regulation 2016/131/EU) 4 - Food and feed area disinfectant (Commission Implementing Regulation 2016/131/EU) 6 - Preservatives for products during storage (Commission Implementing Regulation 2016/131/EU) 11 - Preservatives for liquid-cooling and processing systems (Commission Implementing Regulation 2016/131/EU) 12 - Slimicides (Commission Implementing Regulation 2016/131/EU) 13 - Working or cutting fluid preservatives (Commission Implementing Regulation 2016/131/EU)
---	--

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

<b>Évaluation de la sécurité chimique</b>	Pas nécessaire.
---	-----------------

## 16.1 Autres informations

<b>Clé ou légende des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité</b>	CLP : Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (SGH). MAK : Concentration maximale sur le lieu de travail. COV : Teneur en composés organiques volatils (COV)
---	--

<b>Principales références bibliographiques et sources de données</b>	Les données proviennent d'ouvrages de référence et de la littérature.
--	---

<b>Procédure de classification</b>	Méthode de calculation
------------------------------------	------------------------

---

**Libellé complet  
qui est exposé aux cha-  
pitres 2 et 3 phrases énu-  
mérées**

H301 : Toxique en cas d'ingestion.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H311 : Toxique par contact avec la peau.  
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.  
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.  
H331 : Toxique par inhalation.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

---

**Notes de formation**

Fournir des informations, des instructions et des exercices appropriés aux utilisateurs.

---

**Informations complémen-  
taires**

Suivre les instructions d'utilisation figurant sur l'étiquette.

---

**Instructions d'utilisation**

Conserver hors de la portée des enfants.

---

**Haftungsausschluss**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos meilleures connaissances au moment de l'impression. Elles ont pour but de vous donner des indications pour une manipulation sûre du produit mentionné dans cette fiche de données de sécurité lors du stockage, du traitement, du transport et de l'élimination. Ces informations ne sont pas transposables à d'autres produits.

---